

Le Grand Entretien 3.0

Les étudiants : l'avenir de la pharmacie

DOSSIER DE PRESSE - 2025

Conditions de vie et d'études des
étudiants en pharmacie



SOMMAIRE

AVANT PROPOS 3

AXE 1

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 5

Partie 1 – Entrée en pharmacie	6
Partie 2 – Orientation en pharmacie	10
Partie 3 – Format des enseignements	12
Partie 4 – Contenu des études	14
Partie 5 – Stages	17
Partie 6 – Service sanitaire	19
Conclusion de l'enseignement supérieur	21

AXE 2

AFFAIRES SOCIALES 23

Partie 1 – Revenus et dépenses	24
Partie 2 – Vie universitaire	26
Partie 3 – Santé & Bien-Être	27
Partie 4 – Discriminations et Handicap	29
Partie 5 – Violences Sexistes et Sexuelles	32
Conclusion de la vie étudiante	34

CONTACT 35

AVANT PROPOS

Le Grand Entretien (GE) est une **enquête menée par l'ANEPF** afin de **recueillir des données représentatives sur les conditions de vie et d'études des étudiants en pharmacie**. Conçu pour identifier les enjeux majeurs de la formation et du quotidien étudiant, il constitue un **outil essentiel** pour **orienter les actions et propositions de l'ANEPF** pendant plusieurs années.

La **première édition** en 2014 a rassemblé **3 256 réponses**, tandis que la seconde, en **2018**, a dépassé les **4 802 participants**.

Diffusé du **22 janvier au 22 mars 2024**, sur l'ensemble des **24 Unités de formation et de recherche (UFR) de pharmacie**, le **Grand Entretien 3.0** a récolté **3786 réponses d'étudiantes et étudiants en pharmacie**, offrant une **vision représentative de dix ans d'évolution** et permettant d'analyser les **tendances** et les **problématiques persistantes rencontrées** par les étudiants en pharmacie en 2024.



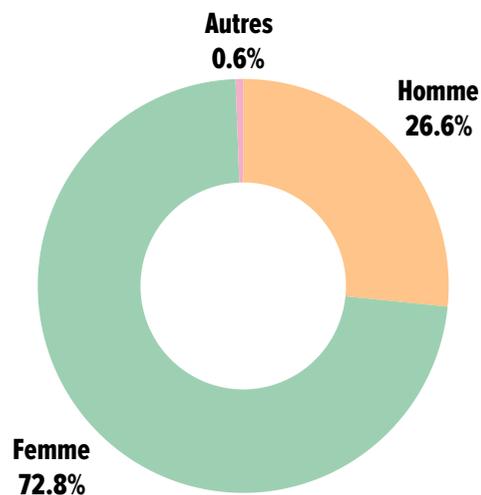
3786 répondants

L'ensemble des données par ville seront transmises aux étudiants ainsi qu'aux doyens et enseignants plus largement, afin de faire du Grand Entretien une ressource pour tous. Son objectif est de **faire évoluer les actions de l'ANEPF** mais aussi du **monde de la santé** pour **répondre au mieux aux problématiques rencontrées par les étudiants, futurs pharmaciens**.

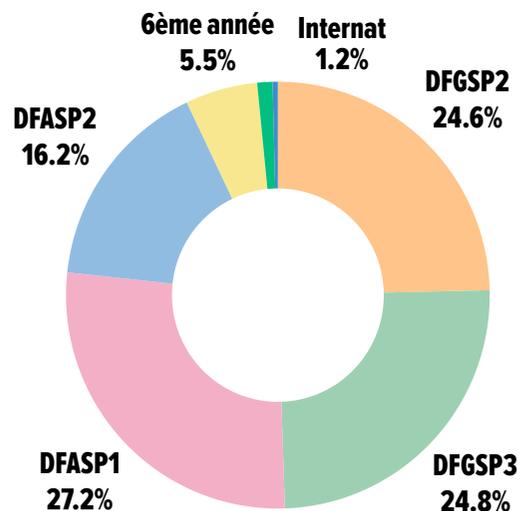
AVANT PROPOS

PROFIL DES RÉPONDANTS

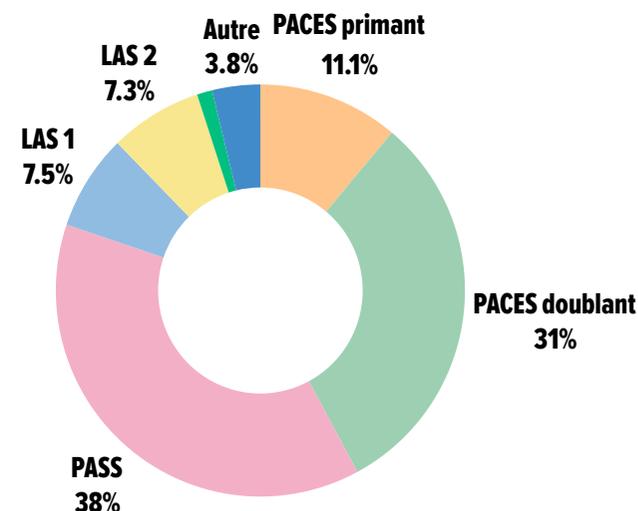
GENRE



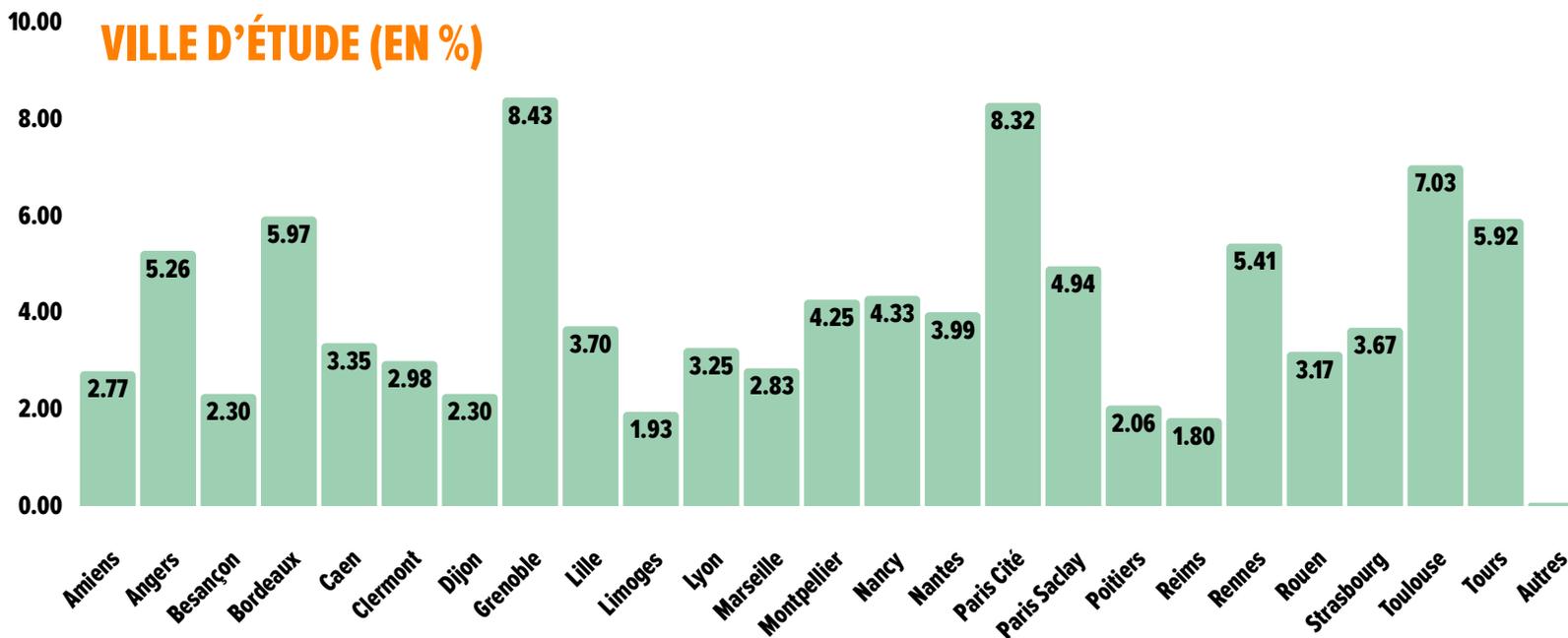
ANNÉE D'ÉTUDE



ACCÈS EN PHARMACIE



VILLE D'ÉTUDE (EN %)



AXE 1 **ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

ENTRÉE EN PHARMACIE

51,42%

des étudiants en pharmacie ont choisi **pharmacie en premier voeu** contre **48,32% en 2018**. En 2014, **67%** avaient choisi la pharmacie comme premier voeu.

86,62 %

ont choisi pharmacie par intérêt pour les **filières de santé**.

Parmi les étudiants n'ayant pas choisi la pharmacie en premier voeu,

79,16%

estiment que c'est par **méconnaissance de la filière**.

69,42%

estiment que c'est par **méconnaissance des débouchés**.

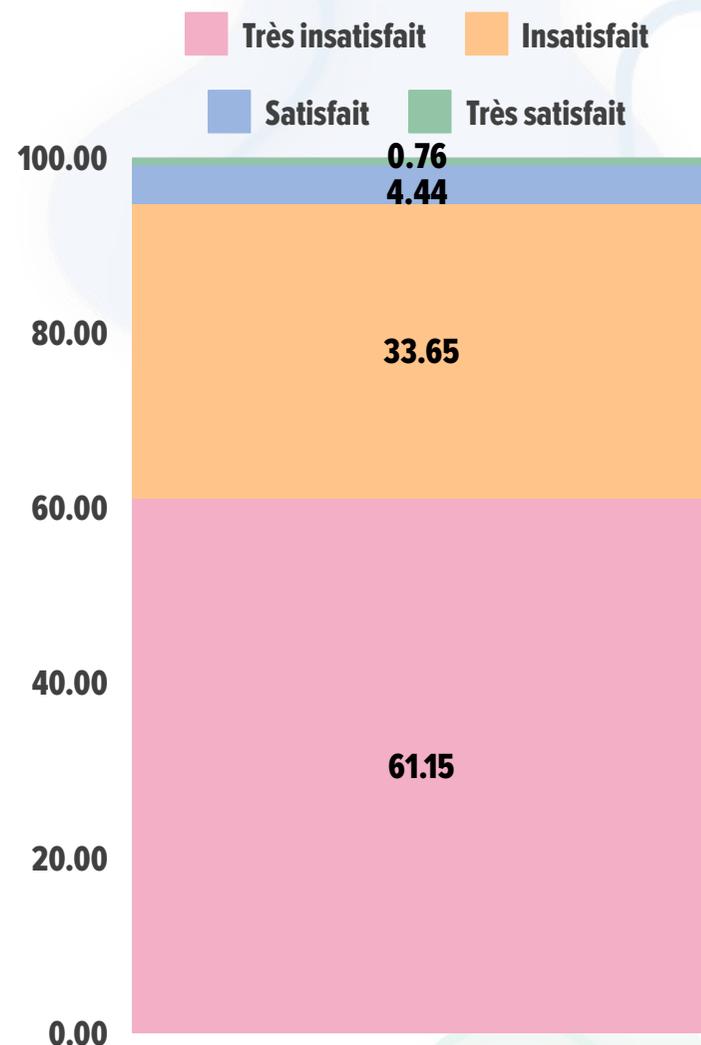


J'ai fait PASS pour faire de la santé, durant le module découverte des métiers une pharmacienne chercheuse nous a fait découvrir la diversité des métiers de la pharmacie, j'ai compris que c'était ce rôle que je voulais jouer auprès des patients.

Étudiante en 4ème année - Toulouse

94,80%

des étudiants en pharmacie sont **insatisfaits à très insatisfait** du niveau d'informations reçues sur la **diversité des métiers** de la pharmacie durant le lycée.



Niveau de satisfaction de l'information sur la diversité des métiers de la pharmacie durant le lycée pour les étudiants en pharmacie.

ENTRÉE EN PHARMACIE

En 2020, la **réforme d'entrée dans les études de santé** a été mise en place avec notamment pour objectif de **diversifier les profils**. Depuis, le niveau d'informations sur les différentes filières a évolué, tout comme les choix d'orientation des étudiants.

PACES

39,18%

des étudiants en PACES ont choisi la **pharmacie** comme **premier voeu** lors de leur première tentative.

Cette différence marquée entre l'avant et l'après-réforme peut notamment s'expliquer par une **amélioration du niveau d'informations**.

En effet, seuls **24,83%** des étudiants en pharmacie provenant de la PACES estimaient avoir reçu un **niveau d'informations** sur la pharmacie **suffisant**.

PASS/LAS

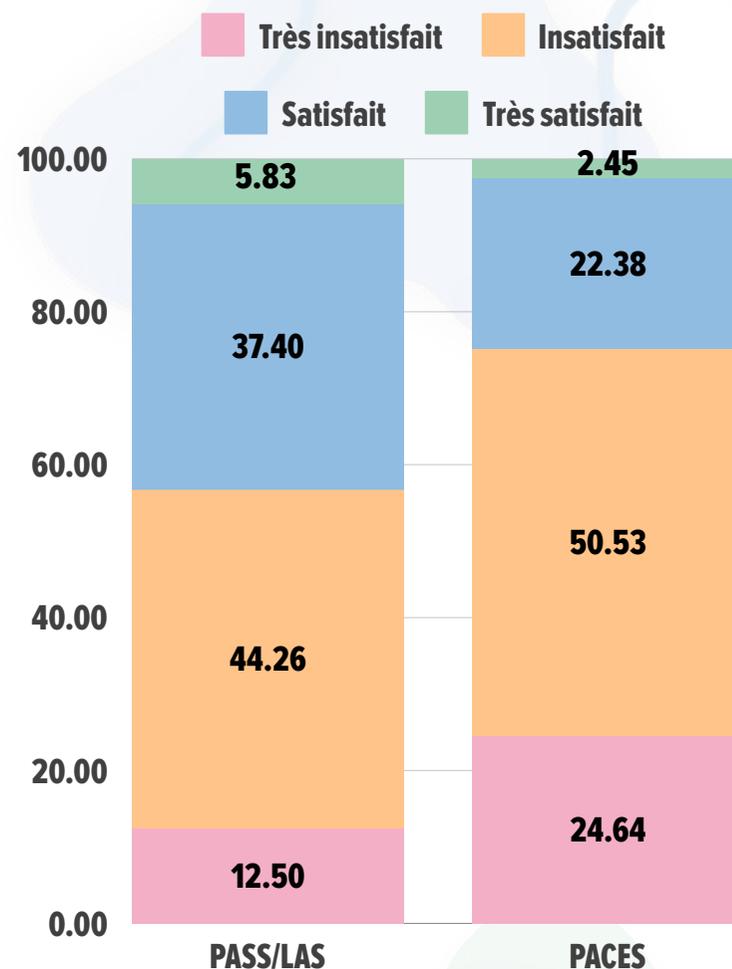
60,98%

des étudiants en PASS/LAS ont choisi la **pharmacie** comme **premier voeu** lors de leur première tentative.

Avec la réforme, cette proportion d'étudiant est passée à **43,23%**. Toutefois, les **places vacantes** le démontre, la pharmacie souffre d'un **manque de visibilité**.

18,40 points

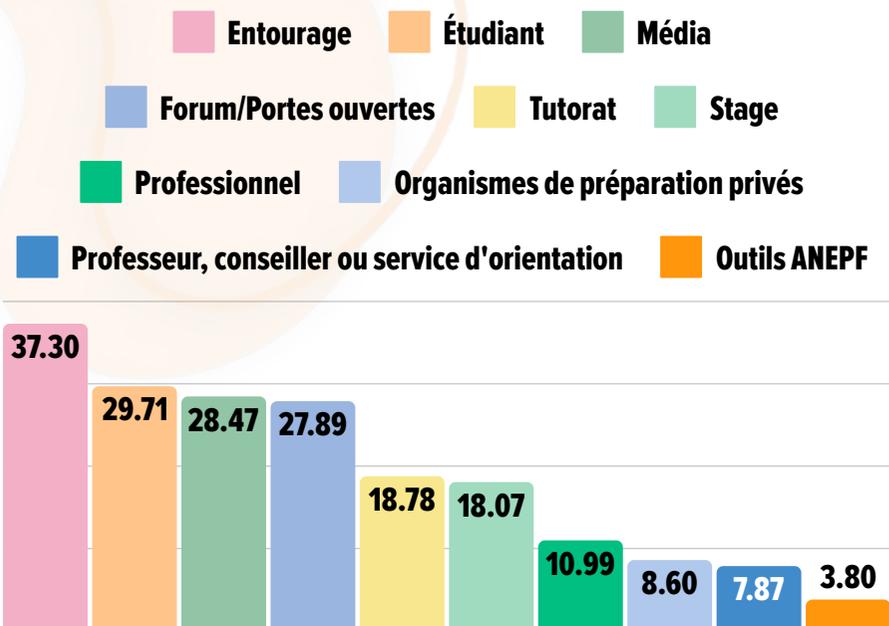
d'amélioration du **niveau d'informations** en première année sur la **diversité des métiers de la pharmacie**.



Niveau d'informations sur les différentes filières en première année ressenti par les étudiants en pharmacie

ENTRÉE EN PHARMACIE

AXE 1



Moyens de découvertes de la pharmacie pour les étudiants en pharmacie en 2024 (En %)

37,30%

Suivi de près par l'échange avec des étudiants en pharmacie (29,71%). Ces résultats mettent en évidence la **prépondérance** des **canaux** reposant sur un **contact direct**.

7,87%

estiment que les professeurs, conseillers ou services d'orientation ont été **un moyen de découverte** de la pharmacie.

Il apparaît nécessaire de **renforcer le rôle des professeurs du secondaire et des conseillers d'orientation** dans l'information sur les études pharmaceutique.

L'ANEPF demande

- La mise en application et le suivi des propositions faites dans la note de bonne pratiques du module découverte des métiers du réseau MMOPK ;
- Une évolution du PASS/LAS vers une voie **unique** et **commune** d'accès aux études de santé, permettant une **orientation fluide** en études de MMOPK comme au sein de la filière disciplinaire, construite avec l'ensemble des acteurs concernés ;
- L'intégration des **tutorats** et des **associations étudiantes locales** sur les **pages de formation Parcoursup** correspondantes et sur le site internet de chaque université ;
- L'implication des rectorats pour faciliter la mise en relation entre les lycées et les tutorats ;
- La création d'**emplois étudiants** proposés par les universités pour les étudiants se rendant en **salons, portes ouvertes ou lycées** pour l'UFR de pharmacie ;
- La **centralisation des supports d'information** de l'ensemble des acteurs de l'orientation sur la plateforme de l'Onisep et la valorisation de cette dernière ;

ENTRÉE EN PHARMACIE

ENTRÉE TUTORATS ET PRÉPAS PRIVÉS

36,86%

des étudiants en pharmacie ont **uniquement eu recours au tutorat** lors de leur première année, soit **5,66 points de plus qu'en 2018**.

18,79%

des étudiants en pharmacie ont **uniquement eu recours à une prépa privée** lors de leur première année, soit **9,18 points de moins qu'en 2018**.

Pourquoi les étudiants choisissent-ils les tutorats ?

- **74,94%** mettent en avant le bon **rapport qualité/prix**.
- **54,81%** sont influencés par les **retours positifs** d'autres étudiants.
- **67,62%** pour les **services proposés**.

44,72%

des étudiants en pharmacie sont **très satisfaits** des tutorats.

Malgré cette évolution, un frein majeur demeure : l'idée que les **prépas privées** sont **indispensables à la réussite**.

Cette croyance est partagée par **53,24%** des étudiants en prépa contre seulement **20,46%** des étudiants en tutorat.

Elle est renforcée par **l'incitation de l'entourage**, qui touche **39,38%** des étudiants en prépa contre **16,18%** pour ceux en tutorat qui oublie l'expérience des tuteurs.

L'influence familiale et sociale ainsi que la désinformation contribuent au maintien des prépas privées, malgré leur coût élevé et la montée en qualité des tutorats.

Un travail de **communication renforcé** est nécessaire pour **déconstruire** cette idée et **valoriser les tutorats** comme une alternative efficace et accessible à tous pour réussir l'entrée dans les études de santé.

A la Réunion quasi impossible de faire sans prépas privées et le tutorat n'est pas aussi qualitatif.

Étudiant en 2ème année (PASS) - Bordeaux



L'ANEPF demande

- L'**accompagnement** des tutorats par les universités grâce à un soutien matériel, financier et/ou pédagogique ;
- L'**accompagnement** des tutorats par les universités dans leurs **démarches d'accès aux salons étudiants** ainsi qu'aux forums lycéens et journées portes ouvertes ;
- La **reconnaissance du travail** des tutorats et la mise en place de dispositifs de valorisation tels que les lettres de primauté ;
- Le **respect** et l'application du code de l'éducation (article L471-3) qui cadre le **démarchage publicitaire** dans les établissements scolaires ;
- L'élargissement de l'article L471-4 du code de l'éducation en **interdisant le démarchage publicitaire d'organismes de préparation privés à l'entrée dans les études de santé** dans les universités ;
- La mise en place par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche d'une **stratégie de lutte contre les organismes de préparation privés aux études de santé**, en limitant les **moyens associés** nécessaires à leur développement, comme tout type d'**information d'orientation** et de promotion institutionnelle ;
- Le **soutien** et le **financement des actions d'orientation** des tutorats par les **organismes de tutelles**.

ORIENTATION EN PHARMACIE

Durant les études de pharmacie, la **diversité des métiers de la pharmacie reste méconnue**. Le parcours officine connaît une attractivité grandissante, suite aux récentes évolutions du métier de pharmacien d'officine et grâce à une bonne information durant les études.

41% 

souhaitent ou sont familiarisés dans le parcours **officine**, soit **11,2 points de plus** qu'en 2018.

91% des étudiants en pharmacie estiment être bien informés sur le **parcours officine**.

 **23,30%**

souhaitent ou se sont familiarisés dans le parcours **internat**, soit **11,3 points de moins** qu'en 2018.

 **24,50%**

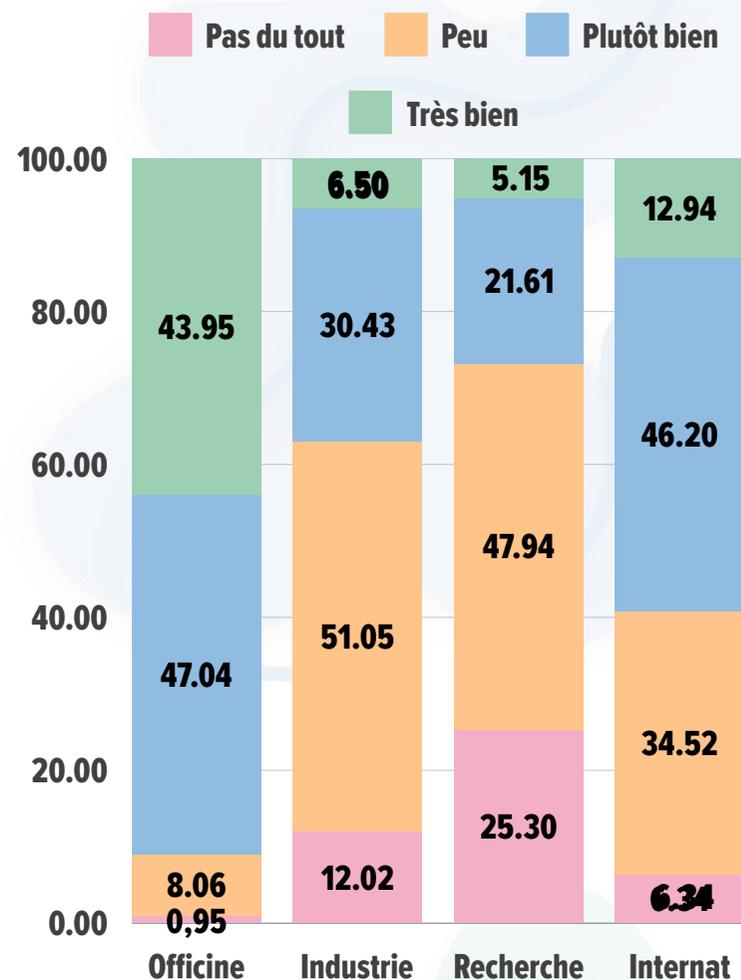
souhaitent ou se sont familiarisés dans le parcours **industrie**, soit **7,9 points de moins** qu'en 2018.

73,24% des étudiants en pharmacie **ne s'estiment pas bien informés** sur la **recherche**, et **63,07%** sur l'**industrie**.

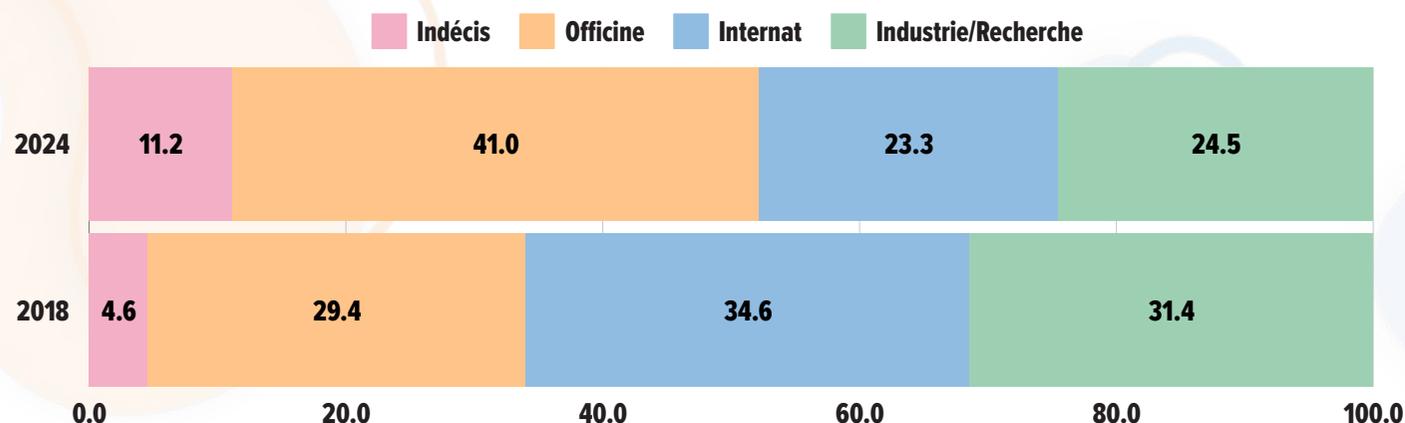
11,20% 

sont **indécis** concernant leur orientation, soit **6,6 points de plus** qu'en 2018.

Alors que la préservation de la démographie des pharmaciens constitue un **enjeu clé** pour les années à venir, il est essentiel de **prendre en compte le manque d'informations sur l'ensemble des filières** afin de garantir un **nombre suffisant de pharmaciens** dans les années à venir.



Niveau d'informations ressenti par les étudiants en pharmacie sur les différents parcours en pharmacie

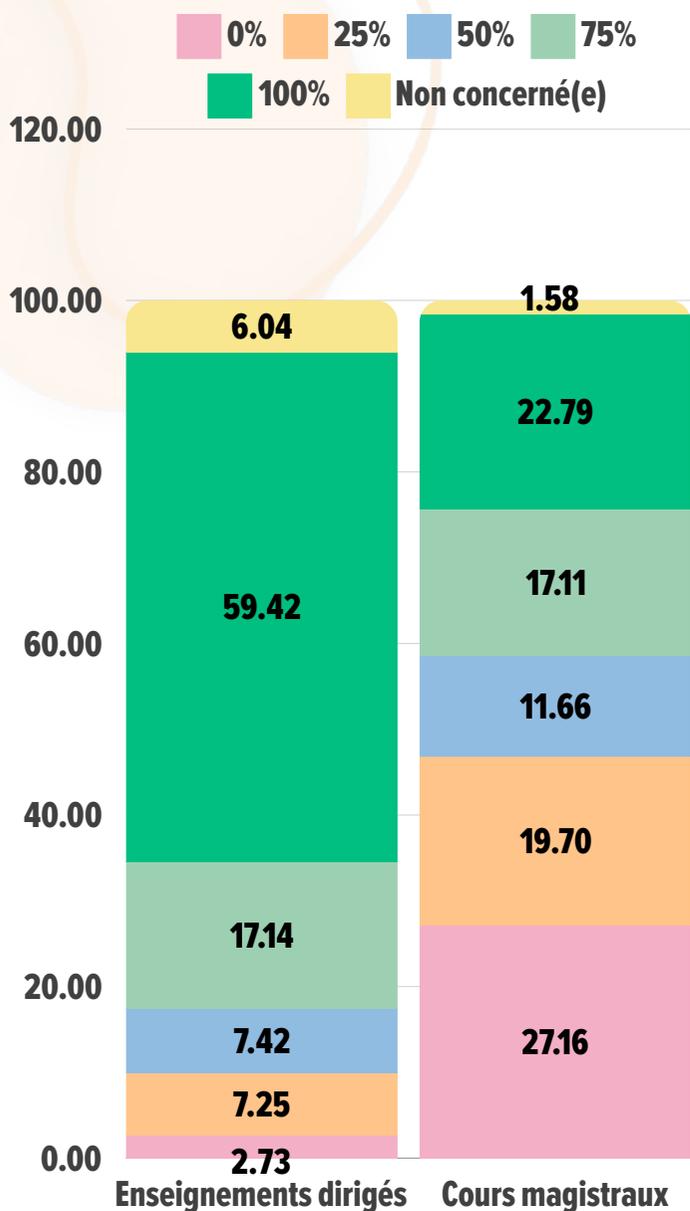


Répartition des étudiants dans les différents parcours

L'ANEPF demande

- L'accompagnement des initiatives étudiantes visant à **organiser des forums des métiers et des interventions** d'acteurs du monde pharmaceutique par les universités ;
- Le **développement de collaborations** entre les **universités**, les **laboratoires** et les **entreprises** du monde professionnel favorisant le développement des **projets d'orientation** dans l'ensemble des secteurs dès la deuxième année ;
- **L'intervention de professionnels des industries** de santé dans les unités d'enseignement du parcours industrie facilitant ainsi un **choix éclairé de leur futur domaine d'exercice** ;
- **Le respect strict des modalités d'accès au parcours de choix** tels que définies dans l'arrêté encadrant les études de pharmacie soit, par l'évaluation des motivations de l'étudiant et de son portfolio ;
- La mise en place **d'interventions de professionnels** dans les **enseignements**, pouvant être valorisées par le Projet d'Orientation Professionnelle ;
- La **valorisation des événements d'orientation** organisés par les étudiants, ou professionnels ;
- L'inscription dans les **règlements intérieurs** des **UFR** de l'assignation d'un **enseignant chargé** d'établir un accompagnement personnalisé d'orientation pour chaque étudiant ;
- **Une harmonisation du projet d'orientation professionnelle.**

FORMATS DES ENSEIGNEMENTS



Assiduité des étudiants en pharmacie en fonction de l'enseignement

Les études de pharmacie se composent de nombreux formats d'apprentissage, dont les objectifs et les méthodes d'enseignement varient d'un enseignant à l'autre, parfois de manière radicale.

44,70%

des étudiants sont **insatisfaits** des **cours magistraux**.

Les principales **raisons d'insatisfaction** évoquées concernent le caractère **monotone des cours magistraux (69,63%)**, leur **durée importante (60,89%)**, leur **manque d'interactivité (53,10%)** et leur **apport pédagogique jugé insuffisant (33,37%)**.

Une autre raison évoquée par **79,24%** des étudiants est la **difficulté de concentration**, un enjeu majeur à considérer, d'autant plus que ce taux n'était que de 52,72% en 2018.

27,16%

des étudiants **n'assistent à aucun cours magistraux**.

42,66% attribuent cet absentéisme au **temps de travail personnel** et **46,88%** au **manque de pédagogie de l'enseignant**.

Je trouve que les cours magistraux sont pertinents lorsque le professeur enrichit le cours par des éléments personnels, comme des anecdotes liées au métier, des cas pratiques, des explications supplémentaires ou des actualités. En revanche, si le cours se limite à un diaporama, autant le travailler seul chez moi.

Étudiante en 4ème année -
Clermont Ferrand

59,42%

assistent à **l'ensemble des enseignements dirigés**.



FORMATS DES ENSEIGNEMENTS

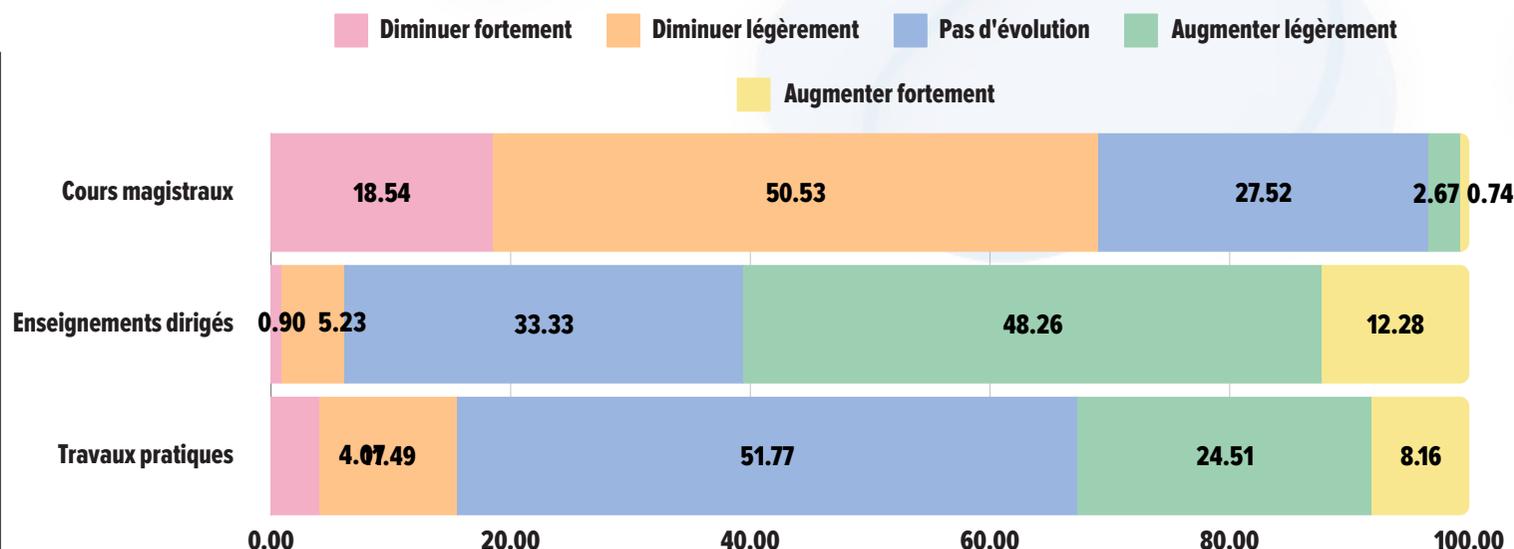
La tendance est claire, les étudiants en pharmacie souhaitent l'augmentation des formats d'application pratique des connaissances permettant l'acquisition de compétences nécessaires à l'exercice professionnel.

69,07%

souhaitent **diminuer le volume de cours magistraux.**

60,54%

souhaitent **augmenter le volume d'enseignements dirigés.**



L'ANEPF demande

- La mise en place de groupes de travail, au sein des UFR, sur l'**évolution des cours magistraux**, faisant intervenir un **ingénieurs pédagogique** de l'université, des représentants du corps enseignant et représentants/élus étudiants ;
- L'intégration de patients experts, de professionnels ou plus généralement d'intervenants extérieurs pour **augmenter la spécificité** des enseignements ;
- Démocratiser au sein des études de pharmacie les nouvelles techniques en terme d'innovation pédagogique ;



CONTENU DES ÉTUDES

88,20%

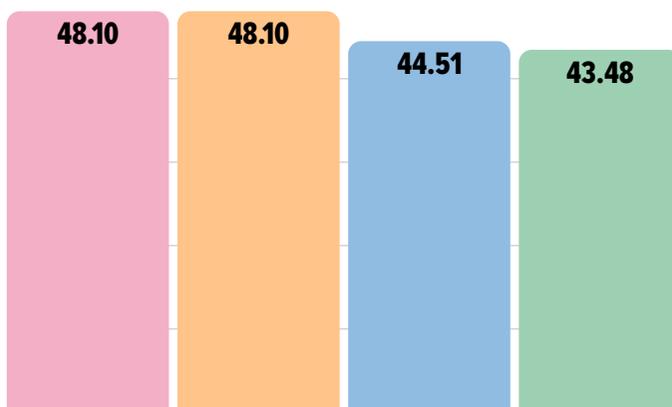
des étudiants en pharmacie estiment que leur formation ne les prépare pas totalement à leur exercice professionnel.

Absence de formation sur le comptoir

Pas assez de cas pratique

Cours trop détaillé, pertes des informations principales

Pas suffisamment d'intervenant de terrain



Raisons du manque de préparation au monde professionnel (En %)

Je trouve vraiment que les cours sont trop détaillés, donc on perd l'information essentielle et on nous met juste sous une montagne d'informations à apprendre par cœur en oubliant la réflexion derrière.

Étudiant en 2ème année - Grenoble

THÉMATIQUES MANQUANTES

L'ensemble des compétences cruciales pour le pharmacien est souvent acquis de manière informelle lors des stages ou d'emploi étudiant. Les thématiques essentielles remontées par les étudiants comme étant manquantes dans les enseignements universitaires sont détaillé ci-dessous.

PSYCHOLOGIE

Le pharmacien doit gérer des situations complexes, notamment la prise en charge de patients en détresse.

Il manque aussi des cours de psychologie car nous sommes au contact de patients vivant de nombreuses choses (décès, annonces de maladies...). Les cours de psychologie normalement enseignés à la fac sont trop éloignés de la réalité.

Étudiante en 5ème année - Nantes

GESTION DES OUTILS NUMÉRIQUES

Prise en main des logiciels de gestion tels que Winpharma, SmartRx... Au moins les plus utilisés. Sous forme de TP avec différentes situations. Cela pourrait nous permettre d'être plus efficace pendant les stages notamment.

Étudiante en 4ème année - Toulouse

CONSEIL AU COMPTOIR

On manque de conseil officinal avant l'entrée en filière car de nombreux étudiants travaillent en officine quelque soit leur orientation par la suite durant leur études.

Étudiante en 4ème année - Angers

MANAGEMENT GESTION D'ENTREPRISE

Gérer une entreprise, management, comptabilité, ressources humaines... fait mais très en surface.

Étudiante en 5ème année - Bordeaux

CONTENU DES ÉTUDES

AXE 1

RÉFORME DU 3E CYCLE : PROFESSIONNALISER LA DERNIÈRE ANNÉE

71,90%

des étudiants en 6ème année estiment que leurs cours manquent de thématiques en relation avec les différents aspects de la **profession**.

ANGLAIS UN MANQUE DE FORMATION INTEMPOREL

73,10%

des étudiants déclarent que leur université n'a "**pas du tout**" contribué à leur **apprentissage de l'anglais**, en 2018 ce taux s'élevait à 67,30%.

30,27%

expriment un **regret de ne pas avoir pu réaliser un ERASMUS** **80,10%**, exprime avoir rencontré des **problèmes avec les enseignants de l'université** et **46,68%** ont peur de redoubler.



L'ANEPF demande

- L'**application** de la réforme du troisième cycle des études pharmaceutiques ;
- L'instauration du **statut de Professeur des Universités - Pharmacien d'Officine** (PU - PO) ;
- La **création de départements de pharmacie officinale** dans les départements et UFR de pharmacie afin d'accueillir au mieux les PU-PO à l'instar de la médecine générale.
- Le **financement par les universités**, et pour tous les étudiants en pharmacie, du TOEIC ;
- Un **apprentissage vivant de l'anglais** par des formats basés sur l'**interactivité et la mise en pratique** des connaissances mais également par des sujets en lien avec le futur exercice du pharmacien ;
- L'**accès équitable aux programmes Erasmus pour tous les étudiants en pharmacie** ;
- La **reconnaissance des équivalences d'ECTS** obtenues lors de leur Erasmus ;
- La nomination d'un enseignant, **sans autre fonctions administratives** au sein de l'UFR, en tant que "réfèrent international" ;
- La mise en place de **formations et de sensibilisations à l'esprit critique**, au sein des enseignements ;
- L'intégration d'enseignements de **gestion et de management** à destination des étudiants dans l'ensemble des parcours ;
- L'**élargissement** du socle de compétences en DFASP1 et DFASP2 autour des nouvelles évolutions de l'**industrie** (dispositifs médicaux, biotechnologies, numérique...);
- L'intégration d'**enseignements de psychologie** dans la formation pour délivrer au mieux le soin.

ANEPF

CONTENU DES ETUDES

NUMÉRIQUE EN SANTÉ

22,40%

des étudiants en pharmacie estiment être **très ou totalement satisfaits** des connaissances de numérique en santé nécessaires pour exercer leur future profession.

62,60%

des étudiants en pharmacie estiment qu'il est **fortement à absolument** nécessaire d'inclure des enseignements en numérique en santé plus exhaustifs.

On devrait pouvoir mieux comprendre tous les outils (DMP, etc) disponibles pour pouvoir mieux accompagner les patients et permettre une meilleure communication / coopération entre professionnels de santé. Nous n'avons à aucun moment parlé de ça dans les tronc communs.

*Étudiant en 5ème année -
Bordeaux*

TRANSITION ÉCOLOGIQUE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE



18,51%

se sentent formés dans ce domaine. Le reste estiment que leurs **connaissances sont incomplètes** pour leur futur métier.

61,50%

des étudiants en pharmacie estiment qu'il est **fortement à absolument** nécessaire d'inclure de la **transition écologique et de la santé environnementale** de façon plus approfondie.

Une véritable explicitation des possibilités du pharmacien pour permettre cette transition écologique et enfin faire comprendre l'importance de la santé environnementale pour la bonne prise en charge des patients de demain.

Étudiant en 3ème année - Lille

L'ANEPF demande

- L'application du **Référentiel du Numérique** en santé, dans l'ensemble des UFR de pharmacie, en complément de la formation PIX ;
- La mise en place **d'enseignements transversaux** entre étudiants en santé, concernant les **outils du numérique commun** (Mon Espace Santé, Cybersécurité ...) ;
- La mise en place **d'unités d'enseignement d'approfondissement optionnelle** de ces notions, disponibles après le choix de parcours de l'étudiant, afin de s'adapter aux demandes de la profession ;
- La création de groupes de travail entre **étudiants et enseignants** pour la réalisation des **nouvelles maquettes** de formation sur la transition écologique ;
- L'intégration de la transition écologique du système de santé de manière transversale et progressive dans le **2ème cycle et le 3ème cycle** via des UE préexistantes pour que la thématique soit abordée de manière **professionnalisante** et adaptée à la filière ;
- La création d'un groupe d'enseignants en pharmacie **experts** de la thématique pour travailler un **plan national d'enseignements en TESE**.

STAGES

STAGE D'INITIATION - 2ÈME ANNÉE

Quand le stage est bien encadré, il permet une bonne découverte du fonctionnement d'une officine. Mes missions étaient diversifiées et évolutives au cours du stage.

Étudiante en 5ème année - Strasbourg

STAGE D'APPLICATION - 3ÈME/4ÈME ANNÉE

Très peu de missions m'ont été accordées, et la durée du stage était beaucoup trop courte pour pouvoir exploiter au maximum le thème proposé (AVK), ce qui est dommage, car c'était très intéressant et le thème me plaisait beaucoup.

Étudiante en 6ème année - Poitiers

STAGE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

Je trouve ça dommage de réaliser ce stage après le choix des spécialisations, j'ai plusieurs amis qui ont repassé leur cinquième année afin de pouvoir se réorienter en internat ayant aimé le monde hospitalo-universitaire.

Étudiante en 6ème année - Paris Cité

STAGE INDUSTRIEL

Après 5 ans d'études, j'ai enfin pu aller en entreprise pour découvrir et appliquer ce que j'avais envie de faire plus tard. J'ai pu affiner mon projet professionnel par la suite.

Étudiante en 6ème année - Strasbourg

Les stages sont l'occasion d'appliquer les connaissances afin de **développer les compétences** nécessaires au futur exercice professionnel de l'étudiant. Mais aussi l'**occasion de s'orienter** en découvrant la diversité de métiers de la pharmacie.

50,48%

estiment que leur formation ne les **prépare pas** au monde professionnel par manque de **diversité dans les stages**.

L'ensemble des terrains de stage proposés sont **peu diversifiés**, limitant ainsi la découverte des différentes formes d'exercices et secteurs d'activités du monde pharmaceutique.

72,69%

des étudiants en pharmacie souhaitent **une augmentation de la proportion de stages**.

37,60%

sont **insatisfaits de l'encadrement** dans leur stage hospitalier.

Le stage hospitalo-universitaire est le stage avec **la moins bonne satisfaction** parmi les stages obligatoires en pharmacie. Une temporalité **tardive dans le cursus après familiarisation** ainsi qu'un encadrement contrasté sont énoncés. Le maître de stage joue un rôle essentiel dans la progression de l'étudiant en lui fournissant les ressources, l'expérience et le cadre nécessaires au **développement de ses compétences**. Il est nécessaire de le renforcer.

Heureusement qu'il y avait une 6ème année pour me montrer / m'expliquer pleins de choses parce que sinon je n'aurais rien fait d'intéressant (mon maître de stage n'était pas du tout présent pour moi).

Étudiant en 3ème année - Tours

AXE 1



L'ANEPF demande

- La construction d'un modèle pédagogique progressif permettant à l'étudiant d'avoir lors de son cursus une visibilité sur **l'entièreté de la pratique officinale, industrielle, hospitalière** en cohérence avec ses connaissances académiques ;
- La promotion de la **plateforme nationale d'évaluation des stages GELULES** par les UFR et le CPCMS ;
- **L'uniformisation nationale des durées de stage industriel sur une durée de 6 mois**, permettant ainsi à chaque étudiant de bénéficier des mêmes chances dans la recherche de stage et dans l'expérience professionnelle ;
- D'ouvrir la possibilité de faire un stage d'**au minimum une semaine**, dans un **établissement pharmaceutique, industriel ou commercial** dont les activités concourent à la formation du pharmacien, pour **chaque étudiant au cours de la DFGSP3/DFASP1** ;
- L'ouverture de **l'agrément de maître de stage aux pharmaciens adjoints** ;
- La création du statut de **Maître de Stage Universitaire** ;
- L'intégration au dispositif de Développement Professionnel Continu (DPC) d'une **formation continue spécifique pour les maîtres de stage** ;
- La mise à jour, d'une liste de missions exhaustive, adaptée aux **objectifs du stage d'initiation** à l'officine et régulièrement actualisée pour refléter les évolutions de la pratique officinale ;
- La mise en place d'un comité de suivi entre les élus UFR, la direction des affaires médicales, l'UFR de pharmacie et les maîtres de stage afin d'**optimiser le calendrier de la 5AHU** ;
- Une ouverture de la réflexion concernant une **fragmentation des stages de la cinquième année hospitalo-universitaire** sur l'entièreté du second cycle.



SERVICE SANITAIRE

Mis en place en 2018, le service sanitaire des étudiants en santé (SSES) vise à sensibiliser les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention en santé publique en favorisant **l'interprofessionnalité**.

34,1%

des étudiants en pharmacie n'ont pas réalisé la **partie théorique** de leur service sanitaire en **interprofessionnalité**.

30,70%

des étudiants en pharmacie n'ont pas réalisé la **partie pratique** de leur service sanitaire en **interprofessionnalité**.

Pourtant, la **mise en œuvre interdisciplinaire** du service sanitaire est théoriquement **obligatoire**, ce qui souligne une nouvelle fois un manque d'uniformité dans son application selon les établissements.

Partie théorique intéressante mais assez longue et parfois les thèmes abordés étaient trop techniques, limite des cours magistraux.

Étudiante en 6ème année - Dijon

53,30%

expriment une **insatisfaction** plus ou moins marquée concernant la **partie théorique du service sanitaire**.

27,20%

expriment une **insatisfaction** plus ou moins marquée concernant la **partie pratique du service sanitaire**.

L'implication sur le terrain, la **dimension interprofessionnelle** et la **possibilité d'adapter leur projet à un public spécifique** constituent des éléments appréciés par les étudiants et se doivent d'être approfondie.

En pharmacie le SSES intervient en

5ÈME ANNÉE

Ce qui coïncide souvent avec le **stage hospitalo-universitaire des étudiants en pharmacie**. Cette simultanéité **alourdit considérablement la charge de travail**.

De plus le décalage entre les différentes disciplines crée une hétérogénéité de niveau et d'expérience au sein même des groupes.

Je trouve ça un peu dommage qu'on le fasse en 5ème année contre 2ème année pour les autres filières, cela crée un décalage.

Étudiant en 6ème année - Grenoble



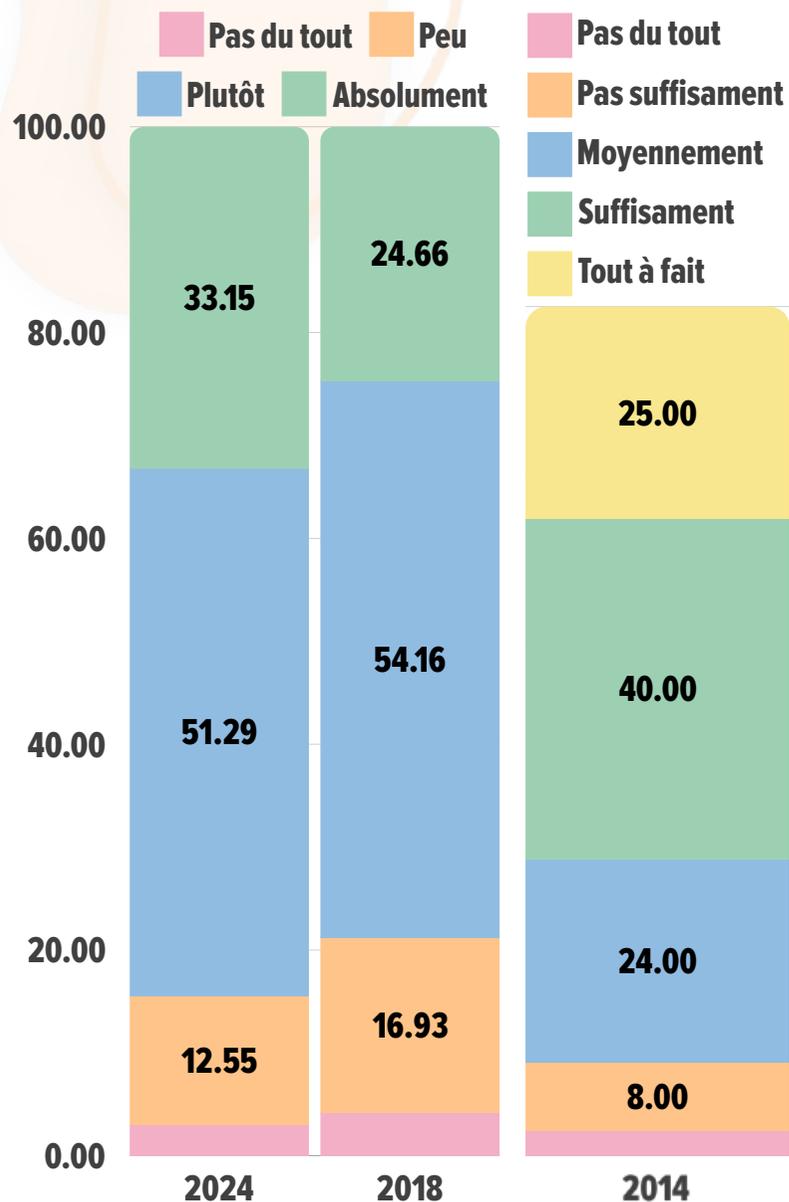
L'ANEPF demande

- La bonne mise en œuvre de l'**interfiliarité** dans la réalisation du Service sanitaire des étudiants en santé ;
- La **mise en commun** des **calendriers de formation** des différentes filières, permettant la réalisation des actions et des cours théoriques en interfilières ;
- L'encadrement du SSES par les professionnels et personnels encadrants réalisé en **interprofessionnalité**, permettant une **diversification des profils des enseignants** (professionnels de santé, de la prévention et de la promotion de la santé, du secteur social et de l'éducation...);
- L'**harmonisation des modalités d'attribution** des lieux d'action au sein des différentes filières et des territoires, afin de permettre une répartition plus équitable pour les étudiants ;
- De faire en sorte que le **SSES soit à distance des périodes de partiels** ;
- Le développement d'ateliers pédagogiques interprofessionnels permettant la réalisation d'actions de prévention primaire ;
- De favoriser l'**interaction des étudiants au cours de la formation théorique** du service sanitaire en développant des travaux dirigés en petits groupes en interprofessionnalité ;
- La promotion et le développement de l'**utilisation de la base de données nationales** sur le service sanitaire accessible via santé publique France ;
- De dédier un **temps universitaire pour les encadrants du service sanitaire**, afin qu'ils puissent réaliser au mieux la supervision des étudiants effectuant leur service sanitaire ;
- L'effectivité des **comités régionaux du SSES** et l'**inclusion de représentants étudiants** ;
- Permettre aux étudiants de construire un **projet de Service Sanitaire plus libre**, compatible avec les enjeux de prévention primaire, dans un établissement correspondant aux objectifs du SSES ;
- L'engagement d'une **réflexion quant à la mise en place du service sanitaire avant la 5ème année.**



CONCLUSION SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉPANOUISSEMENT DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE



Le Grand Entretien 3.0 dresse un état des lieux détaillé du ressenti des étudiants en pharmacie face à leur formation.

Si l'épanouissement étudiant progresse (84,44% de satisfaction), des attentes fortes persistent quant à l'organisation du cursus, l'adéquation entre enseignements et exercice professionnel, ainsi que l'accès aux stages.

L'une des problématiques majeures demeure le manque de visibilité sur les débouchés. Malgré des actions menées par l'ANEPF et les institutions, l'orientation des étudiants reste insuffisante, et la diversité des métiers pharmaceutiques est encore méconnue.

La question des stages est au cœur des préoccupations. Les étudiants expriment un besoin accru d'expériences professionnalisantes, notamment :

 **39,09%**
en hôpital

 **33,96%**
en recherche

 **32,23%**
en industrie

Cependant, le manque de terrains de stage et les contraintes administratives limitent ces opportunités, appelant à une réforme de leur place dans le cursus.

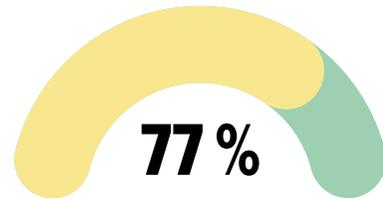
CONCLUSION SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLONTÉ CONCERNANT LEURS ÉTUDES

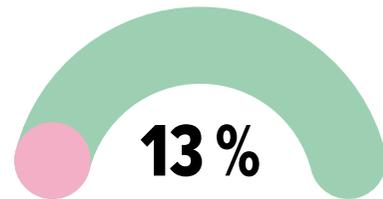
Si **76,47%** des étudiants ne souhaitent pas de modification de la durée des études, ils attendent une évolution des formats pédagogiques, intégrant davantage de mises en situation et de formations interactives. Plutôt qu'un allongement du cursus, ils appellent à une **meilleure articulation entre théorie et pratique.**

L'enseignement supérieur en pharmacie doit ainsi évoluer vers un **modèle plus flexible et professionnalisant**, avec une **orientation renforcée**, des **stages mieux intégrés** et une adaptation des enseignements aux enjeux actuels de la santé.

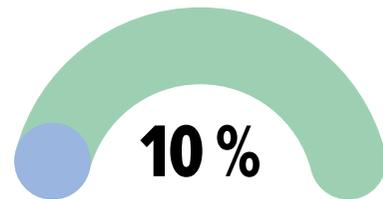
Il appartient désormais aux acteurs académiques et institutionnels **d'accompagner cette transformation à travers des réformes ambitieuses et concertées.**



NE SOUHAITENT PAS D'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ANNÉE



SOUHAITENT ALLONGER D'UN AN LEURS ÉTUDES



SOUHAITENT RACOURCIR D'UN AN LEURS ÉTUDES

- 1 RENFORCEMENT DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION**
- 2 UNE DIVERSIFICATION ET UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES STAGES DANS LE PARCOURS ACADÉMIQUE**
- 3 UNE ÉVOLUTION DES FORMATS PÉDAGOGIQUES : APPROCHE PAR COMPÉTENCES**

**A
X
E**
2

**AFFAIRES
SOCIALES**



REVENUS ET DÉPENSES

PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

33,10% indiquent que leurs moyens financiers leur permettent tout juste de couvrir leurs besoins essentiels.

➔ **46,37%** ont renoncé à se chauffer l'hiver.

➔ **59,76%** ont changé leurs habitudes alimentaires, notamment en sautant des repas.

ÉQUILIBRE FRAGILE ENTRE TRAVAIL ET ÉTUDES

Les **activités rémunérées** sont la deuxième source de revenu des étudiants en pharmacie.

69,62%

des étudiants en pharmacie ont travaillé au cours de l'année 2024.

J'ai souvent du mal à boucler mes fins de mois depuis que j'ai arrêté de travailler en officine pour me concentrer davantage sur mes cours.

Étudiante en 4ème année à Lille

Cette donnée met en évidence une réalité préoccupante et en constante augmentation : de nombreux étudiants **doivent cumuler emploi et cours en semaine**, ce qui peut affecter leur concentration, leur disponibilité pour les enseignements universitaires (**31,36%** des étudiants n'allant pas à tous les cours le font à cause d'un emploi étudiant) et, in fine, leur réussite académique.

42,53%

des étudiants travaillent avant tout pour **financer leurs études**. Ce taux s'élevait à **33,93%** en 2018.

UN IMPACT DIRECT SUR LEURS ÉTUDES

7,25% des étudiants ont déjà **pensé à arrêter leur cursus** de pharmacie pour des **raisons financières** et **34,97%** y **penseraient sans l'aide financière de leur proche**.

Difficultés à payer mon loyer ainsi que les charges qui vont avec. Mais également l'essence qui permet de faire des allers-retours entre mon stage hospitalo-universitaire à Nîmes et mon domicile à Montpellier. Ses difficultés m'empêchent également de sortir simplement au cinéma ou faire une activité extra scolaire pour me changer les idées.

Étudiant en 5ème année - Montpellier

REVENUS ET DÉPENSES

76,37% ▶ des étudiants en pharmacie travaillent durant l'été.

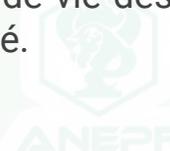
70,33% ▶ travaillent les week-ends.

48,29% ▶ travaillent en semaine.



L'ANEPF demande

- A long terme, un **accès universel aux bourses basé sur les besoins sociaux réels de chaque étudiant**, en s'émancipant de la situation familiale et en se basant au contexte économique et géographique de chaque territoire ;
- A court terme, le retour à un calcul des bourses n-1 par rapport au revenu des parents ;
- Une **revalorisation du montant des bourses, avec une réévaluation annuelle calquée sur l'inflation** qui permettrait de réellement répondre à la problématique de la précarité étudiante ;
- **L'ouverture des bourses sur critères sociaux aux doctorants** grâce à la prise en compte du diplôme national de doctorat dans la liste des diplômes des ayants droits ;
- **La linéarisation du calcul des bourses**, afin que les étudiants boursiers ne perdent pas un échelon entier pour une différence de revenu minimale ;
- L'allongement du **versement des bourses sur 12 mois au lieu de 10** afin de permettre aux étudiants de payer plus facilement leur loyer l'été ;
- **La suppression de l'indexation sur l'inflation de la CVEC, ainsi que la fixation annuelle du montant de la CVEC** par arrêté du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, suite à un vote en conseil d'administration du Cnous ;
- **Un cadre national renforcé de l'utilisation de la CVEC**, une transparence de l'utilisation et du reversement de la CVEC aux étudiants et établissements ;
- La **proposition par les Crous d'emplois étudiants adaptés au rythme d'étude et aux conditions de vie des étudiants** afin de ne pas les mettre en difficulté.



VIE UNIVERSITAIRE

RYTHME INTENSE : UN FREIN POUR L'ÉMANCIPATION

51,03% des étudiants estiment ne pas avoir assez de temps libre.

75% des étudiants estiment que le sport n'est pas suffisamment mis en avant dans leur cursus.

58,50% des étudiants ont un emploi du temps qui change trop souvent et/ou mal réparti.

ACCESSIBILITÉ AUX DIFFÉRENTS SERVICES DE L'UNIVERSITÉ

Les structures culturelles (expositions, centres culturels, ateliers artistiques...) restent relativement peu fréquentées : **19,84%** des étudiants en pharmacie en profitent. Alors que près d'un étudiant sur deux n'y a jamais recours, un chiffre en forte hausse (19,55 points) par rapport à 2018 (25,48%).

Ce constat reflète un manque d'accessibilité ou de communication sur ces offres, ou encore des priorités différentes pour les étudiants en santé, souvent pris par la charge de travail académique.

44,74%

des étudiants en pharmacie perçoivent l'université comme un espace de développement personnel et social.

80,38% des étudiants en pharmacie ont déjà participé à un événement organisé par une association locale et **82,78%** sont satisfaits quant à la représentation et l'information.

En période d'examen je ne prends pas le temps, et si j'ai eu cours toute la journée je n'ai plus l'énergie.

Étudiante en 4ème année

Plus d'un étudiant en pharmacie sur quatre (27,11%) déclare avoir rencontré des difficultés à trouver un logement.



L'ANEPF demande

- La rénovation des infrastructures sportives ;
- L'extension de PASS Sport à l'entièreté des étudiants ;
- La création d'une Unité d'Enseignement Libre de Choix sportive dans les UFR n'en bénéficiant pas ;
- L'adaptation des horaires des SUAPS pour permettre aux étudiants ayant des cours en fin de journée, de pouvoir pratiquer un sport universitaire ;
- La mise en place de SUAPS dans les zones universitaires délocalisées.
- Des conventions entre les Crous et les collectivités territoriales afin de mettre en place des actions culturelles sur les territoires délocalisés ;
- Des campagnes de communication auprès des étudiants et des étudiantes sur les actions culturelles proposées par le Crous ;
- La mise à disposition de la retransmission du cours sur l'Espace Numérique de Travail dans le cas où ce dernier serait déplacé dans un court délai (7 jours ouvrés) ;
- A minima une heure et demi de pause déjeuner ;

SANTÉ ET BIEN ÊTRE

24,96%

se disent insatisfaits à très insatisfaits de leur état de santé, chiffre stable depuis 2014

38,01% des étudiants ont déjà souffert de stress intense, un chiffre à la hausse depuis 2018 (34,03%).

14,32% des étudiants ont déjà souffert de dépression.

27,97% des étudiants souffrent d'épuisement.

Ces chiffres sont d'autant plus important lorsque l'étudiant n'est pas épanoui dans ses études.

Stress provoqué par la quantité de cours, perte de poids continue depuis la PASS (j'ai commencé mes études sup a 53kg, j'en fais 45 actuellement).

Étudiante en 4ème année

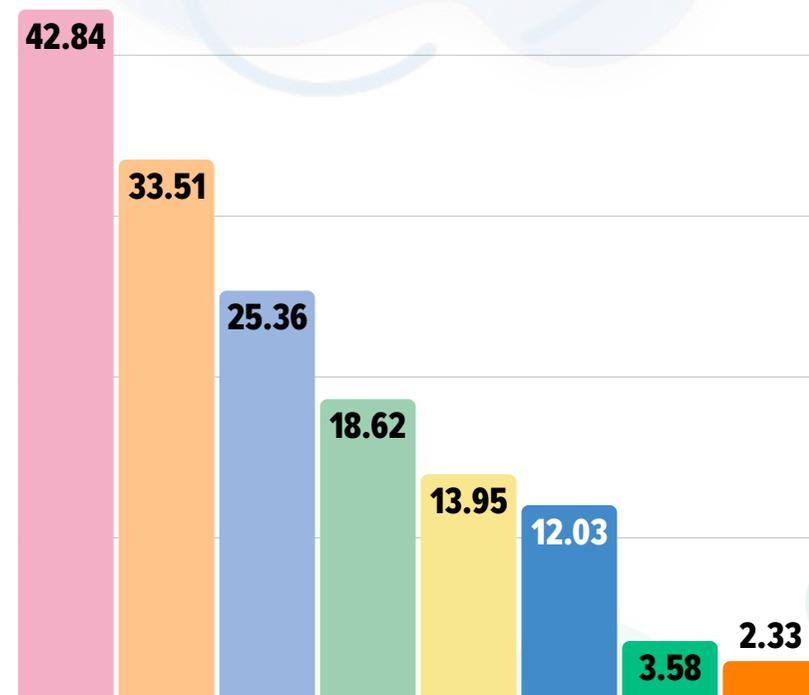
11,17% des étudiants sont isolés au point de ressentir de la solitude.

10,91% des étudiants ont perdu ou pris du poids de façon conséquente.

Ces chiffres montrent une dégradation de la santé des étudiants depuis 2018 décuplée par le stress académique.

35,44%

des étudiants en pharmacie estiment avoir une consommation d'alcool plus fréquente lors de périodes de stress académique.



Produits surconsommés suite aux problèmes de santé rencontrés par les étudiants. 2935 répondants (En %)

28,82%

des étudiants en pharmacie ont déjà **renoncé aux soins**, une tendance à la **hausse** depuis **2018** (23,45%).

15,22%

des étudiants en pharmacie ont **renoncé à se soigner** pour des raisons financières.

Les raisons :

22,09% ont un emploi du temps ne le permettant pas.

48,29% travaillent en semaine.

6,42% par manque de disponibilité des médecins universitaires

SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANT

Seuls **32,46%** des étudiants y ont déjà eu recours.

Cette tendance est en baisse de **6,05 points** par rapport à **2018**, où **38,51%** des étudiants avaient eu accès à ces services. Cela interroge sur l'accessibilité, la visibilité et la réticence possible des étudiants à les utiliser.



L'ANEPF demande

- La **mise en place** dans toutes les universités d'une **commission en charge du bien-être** des étudiants ;
- La mise en place d'un **rendez-vous obligatoire une fois par an** auprès d'un professionnel de santé du SSE ;
- Une **localisation des SSE proche des lieux d'étude** ou le développement de consultations mobiles et téléconsultations par le SSE pour pallier aux contraintes géographiques ;
- Une **amélioration de la visibilité des services proposés par les SSE** via une communication claire et accessible, en mettant en avant la gratuité de ces services ;
- Que l'ensemble des étudiants en pharmacie soient formés le plus tôt possible aux **Premiers Secours en Santé Mentale** ;

Un renforcement de l'accès aux Services de Santé Étudiant (SSE) pour garantir une prise en charge globale et adaptée des besoins de santé des étudiants. Cela inclut ;

- Une **meilleure disponibilité des consultations** en médecine générale, en gynécologie/maïeutique, odontologie, psychiatrie et en psychologie, avec des délais d'attente réduits ;
- Une **collaboration accrue entre les professionnels de santé** (médecins, sages-femmes, psychologues) au sein des SSE pour assurer une coordination des soins ;
- La mise à **disposition d'outils de prévention** (préservatifs, protections pour verre anti-drogue, bouchons d'oreille, brochures d'information...).

DISCRIMINATIONS ET HANDICAP

275

étudiants affirment avoir été victimes de discriminations, soit plus d'une personne sur douze.

Obligation de retirer mon voile au cours d'un TP sans raison valable.

Étudiante en 4ème année

Raciste car je suis asiatique ce sont surtout des remarques ou mimiques mais je sais me défendre pas de problème surtout c'est plus embêtant quand j'en autre personne asiatique que moi ne sais pas gérer.

Étudiante en 3ème année

Je suis dyslexique et un enseignant s'est ouvertement moqué de mon handicap devant tout mon groupe durant un travail dirigé.

Étudiant en 4ème année

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

3,96% des étudiants en pharmacie sont en situation de handicap.

73,99%

des étudiants en pharmacie estiment que leur handicap constitue un obstacle moyen à important dans le déroulement de leurs études, contre 36,77% en 2018 (GE 2.0) soit une augmentation de 37,22 points.

De surcroît, 11,33% d'entre eux déclarent même que leur handicap constitue un obstacle total.

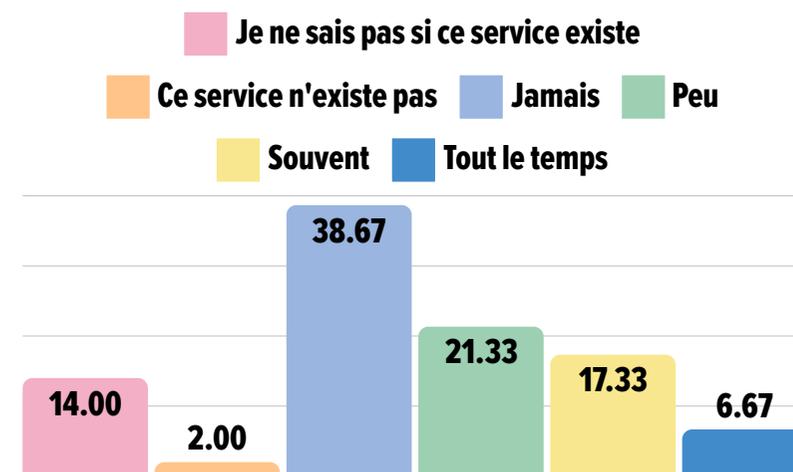
Je ne pensais pas pouvoir réussir à faire autant de TP avec mon handicap physique.

Étudiante en 5ème année

SERVICE DE MISSION HANDICAP

16% des étudiants en situation de handicap n'ont pas connaissance du service de mission handicap.

Un pourcentage inférieur à celui de 2018 (36,77%), soulignant une amélioration de l'information sur ce service.



Proportion d'utilisation du Service de la Mission Handicap pour les étudiants en pharmacie en situation de handicap

Par ailleurs, 34,66% des étudiants jugent la prise en charge comme "peu" ou "pas du tout" adaptée par les organismes compétents.



L'ANEPF demande

- La **mise en avant** sur les réseaux sociaux, sur le site internet de l'établissement et directement dans ses locaux, des **aménagements et dispositifs existants pour les étudiants en situation de handicap (ESH)** ;
- Un **renouvellement automatique** des demandes d'aménagements sans nécessité de rendez-vous préalable avec le médecin du SSE en cas de situation stable ;
- La mise en place d'un **cadre national pour les aménagements avec une harmonisation des documents requis**, sans examens complémentaires si l'ESH présente des attestations de son médecin, pour l'obtention d'aménagements ;
- La mise en place de **documents et/ou d'entretiens** afin d'échanger les informations entre les établissements de formation et les terrains de stage **concernant les aménagements** ;
- La mise en place d'un **accès au suivi de la procédure de demande d'aménagement** afin de garantir une procédure transparente ;
- Une **uniformisation nationale de dépôts de demandes MDPH**, via l'intermédiaire d'une plateforme unique, avec une réduction des délais ;
- Une **communication entre les SSE, les Service Handicap (SH) et l'établissement de formation**, afin d'optimiser la coordination des différents acteurs et actrices impliqués dans le processus d'accompagnement des ESH ;
- Un **respect, par tous les établissements de formation, de l'arrêté du 20 avril 2017** relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public lors de leur construction et des installations ouvertes au public lors de leur aménagement ;
- L'utilisation **d'interfaces numériques accessibles et lisibles pour tous les ESH** par les établissements de formation ;
- Une **formation obligatoire des référents handicap, des enseignants, du personnel administratif, des élus**, comprenant, entre autres, un apport de connaissances générales et spécifiques des différents handicaps et de leurs prises en charge, ainsi qu'une partie sur la lutte contre les discriminations.



L'ANEPF demande

- La **fermeture des terrains de stage** et le **retrait de l'agrément de maître de stage** des professionnels et professionnelles concernés, en cas de **discrimination dénoncée par l'étudiant** ;
- La mise en place de **campagnes de sensibilisation** accessibles sur les discriminations ;
- La **mise en place** dans toutes les universités d'une **commission en charge du bien-être** des étudiants ;
- L'inclusion de la **thématique de lutte contre les discriminations au sein des commissions en charge du bien-être** étudiant ;
- La mise en place de **formations** sur la lutte contre les discriminations pour les personnes faisant partie de ces commissions et pour les membres des conseils disciplinaires ;
- La mise en place d'une **formation obligatoire** sur la lutte contre les discriminations à destination des **maîtres de stage**, conditionnant l'accès à ce statut ;
- La création d'une **charte nationale de lutte contre les discriminations** engageant le personnel universitaire et les maîtres de stage à lutter activement contre toutes les formes de discrimination au sein de l'UFR de pharmacie et en stages ;
- Le développement de **modules transversaux intégrant la lutte contre les discriminations** ;
- La **diversification des patients présentés dans les cas cliniques** exposés dans les cours afin de lutter contre les discriminations dans le monde de la santé ;
- La **formation des étudiants sur la communication soignant-patient** inclusive ;
- L'**accompagnement**, par le **service juridique de l'université**, des étudiants remontant des cas de discrimination.



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Depuis plusieurs années, la **prise de conscience** amenée par les initiatives des associations de lutte contre les violences et les fédérations étudiantes, a su amener les pouvoirs publics à agir. Malheureusement, force est de constater que les **violences sexistes et sexuelles** font encore **partie du quotidien** des étudiants en pharmacie.

Il est essentiel de comprendre que ces comportements ne sont pas des **faits isolés**, mais bien des phénomènes **systemiques** qui nécessitent une **prise en charge sérieuse et immédiate**, mais surtout une **réelle réponse** aux signalements de la part des administrations.

43 ont déclaré avoir été victimes d'un **VIOL**

137 ont rapporté avoir été victimes **D'AGRESSIONS SEXUELLES**

399 étudiants en pharmacie déclarent avoir subi des **GESTES INNAPROPRIÉS**

740 étudiants en pharmacie déclarent avoir été victimes de **REMARQUES SEXISTES**

Consentement : « L'acquiescement donné à un projet : la décision de ne pas s'y opposer », selon le Dictionnaire Larousse.

“Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise.” Article 222-22 du Code pénal”

Aujourd'hui, laisser une victime en contact direct avec son agresseur est **inacceptable**. Des **mesures concrètes** doivent être mises en place pour instaurer un réel **climat de confiance** pour les étudiants, et **lever définitivement les tabous**.

AU-DELÀ DES CHIFFRES, chaque cas représente une personne, une **HISTOIRE**, des **SOUFFRANCES** et des **TRAUMATISMES** parfois profonds.

J'ai été victime de propos raciste, misogynne. De plus, j'ai été agressée verbalement. La fac n'a rien fait.

Étudiante en 4ème année

« De toute manière, les filles peuvent pas compter, elles vont rester à la cuisine » de la part d'un professeur.

Étudiante en 4ème année

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

LA HONTE DOIT CHANGER DE CAMP

Il n'est pas acceptable qu'il revienne aux **victimes de changer leur mode de vie** ou d'abandonner leurs études pour échapper à un agresseur.

71,52%

sont victimes de violences causées par d'autres étudiants.

Ce lundi 20 janvier 2025, Monsieur le Ministre délégué de la Santé et de l'accès aux soins, annonça son plan d'action pour en finir avec l'innacceptable.

21,31%

sont victimes de violences causées par des membres du personnel pédagogique.



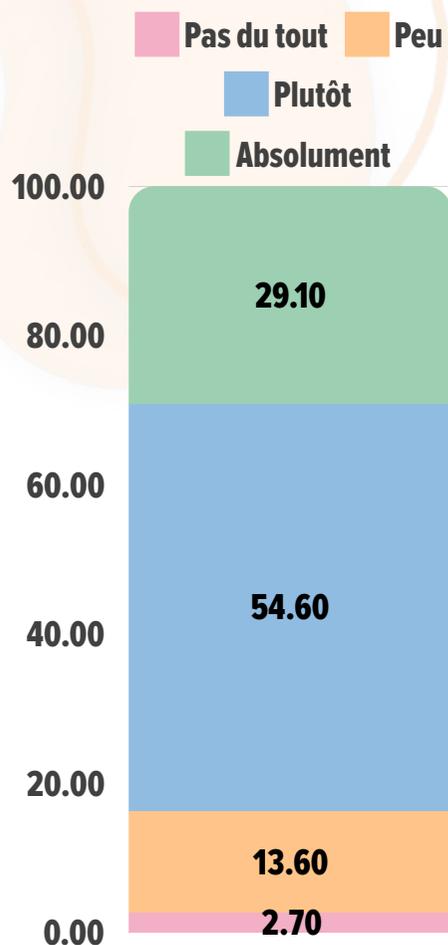
Un spectre suffisamment exhaustif d'actions pour prévenir ces situations, accompagner les victimes et sanctionner les agresseurs est nécessaire.



L'ANEPF demande

- Un **renforcement des sanctions à l'encontre des auteurs de violences** avec une application immédiate de celle-ci ;
- La **fermeture des terrains de stage et le retrait de l'agrément** de maître de stage des professionnels concernés, en cas de **violence sexiste et sexuelle avérée ou de suspicions** ;
- La mise en place de **cellules d'écoute et d'accompagnement spécifiquement dédiées aux victimes de violences sexistes et sexuelles**, permettant un suivi personnalisé et confidentiel au sein des universités et qui offrirait un accompagnement juridique gratuit ;
- L'**intégration de la mention du personnel pédagogique et du corps enseignant** dans la **mesure 8** du plan d'action du MSP ;
- La mise en place obligatoire, dès la semaine de rentrée, de **formations de sensibilisation aux VSS** pour les étudiants, et le personnel universitaire ;
- La mise en place de **dispositifs d'aide psychologique** pour le suivi des étudiants victimes de violences sexuelles et sexistes ;
- Le développement des **campagnes d'informations et de sensibilisation** sur la lutte contre les discriminations, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, sur la santé mentale ou encore l'accessibilité pour toutes et tous, notamment dans les résidences étudiantes et les lieux de restauration du Crous.
- L'intégration de la **notion de consentement dans les définitions pénales des différents types de violences sexistes et sexuelles**.

CONCLUSION CONDITIONS DE VIE



Épanouissement des étudiants en pharmacie dans leur vie étudiante

28,30%

des étudiants en pharmacie sont **boursiers**.

Alors que **33,10%** indiquent que leurs moyens financiers leur permettent tout juste de couvrir leurs besoins essentiels.

69,60%

d'entre eux **travaillent** en **parallèle** de leurs études.

15%

des étudiants en pharmacie **renoncent** aux soins pour des **raisons financières**.

Ces contraintes sont telles qu'**un étudiant sur six** exprime un **mal-être** dans sa vie étudiante.

L'heure est à une mobilisation collective des institutions, des universités et des pouvoirs publics pour faire de la réussite et du bien être étudiant une priorité.

- 1 **UN ACCÈS FACILITÉ AUX AIDES D'URGENCE ET AUX DISPOSITIFS DE SANTÉ MENTALE**
- 2 **RECONNAISSANCE DU TRAVAIL ÉTUDIANT**
- 3 **ADAPTATION DU SYSTÈME DE BOURSES**



LES INÉGALITÉS CHEZ LES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE IMPACTENT LEURS ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL ET LEUR RÉUSSITE PÉDAGOGIQUE. IL EST TEMPS DE LES COMBLER.





VALENTIN MASSERON
PORTE PAROLE

 presse@anepf.org

 **06 58 01 35 51**



ILAN RAKOTONDRAINY
PRÉSIDENT

 presidence@anepf.org

 **06 58 40 91 31**